

**COMMUNE D'YZERON**

**DECISION DU MAIRE n° 2021-15  
du 9 novembre 2021**

**Madame la Maire,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal a fixé des fourchettes de tarifs s'appliquant aux activités proposées par l'espace jeunes,

**DECIDE**

**Article 1 :** Durant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 novembre 2021, les tarifs suivants sont appliqués à l'espace jeunes, pour les activités réalisées à l'intérieur du local :

Dates	Activités	Tarifs
10 novembre	Cuisine	3 euros
24 novembre	Cuisine	3 euros
19 novembre	Pizzas	5 euros
26 novembre	raclette	5 euros

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Madame la Maire,  
Agnès NELIAS

Transmise en préfecture le : 12 NOV. 2021  
Notifiée le : 12 NOV. 2021  
Affichée le : 12 NOV. 2021

